

# CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA NOUVELLE FERMETURE DE L'ONTARIO

FRANÇAIS - MIS À JOUR LE 22 DÉCEMBRE, 2020



## POUR COMBIEN DE TEMPS?

26 décembre 2020 - 9 janvier 2021 (Nord de l'Ontario)

26 décembre 2020 - 23 janvier 2021 (toutes les autres régions de l'Ontario)

## RASSEMBLEMENTS ET CONTACTS ÉTROITS

- Il est interdit de se rassembler à l'intérieur avec des personnes qui ne font pas partie de votre foyer.
- Ne visitez aucun autre foyer et n'accueillez aucun visiteur dans votre maison.
- Si vous vivez seul, vous ne pouvez avoir de contacts étroits qu'avec un seul autre foyer.
- Pour les rassemblements en plein air, un maximum de 10 personnes est autorisé (ex. services religieux, mariages et funérailles)



## SERVICES ESSENTIELS

Tous ceux qui peuvent travailler à domicile sont invités à le faire. Ne sortez que pour des raisons essentielles, telles que: le travail, l'école, l'épicerie, la pharmacie, les soins de santé, l'aide aux personnes vulnérables, l'exercice et l'activité physique

## ÉCOLES ET GARDE D'ENFANTS

- La garde d'enfants reste ouverte
- Tous les étudiants apprendront à distance après les vacances, soit du 4 janvier au 8 janvier.
- Les élèves du primaire commencent les cours en personne le 11 janvier.
- Les élèves du secondaire commencent les cours en personne le 11 janvier (pour les régions de santé publique du Nord seulement)
- Les élèves du secondaire commencent les cours en personne le 25 janvier (toutes les régions de santé publique à l'exception des régions de santé publique du Nord).



## QU'EST-CE QUI EST FERMÉ?

- Camps de jour pour enfants
- Entreprises non essentielles telles que les services de soins personnels, les casinos, les salles de bingo et établissements de jeux et cinémas
- Pistes de ski
- Services de restauration et de bar intérieurs et extérieurs (sauf pour les plats à emporter et la livraison)

## QU'EST-CE QUI EST OUVERT?

- Entreprises essentielles telles que les supermarchés, les épiceries, les dépanneurs, les pharmacies, les quincailleries, les magasins d'alcools, les magasins de produits de sécurité, les centres de jardinage, les marchés fermiers.
- Les centres commerciaux sont ouverts uniquement pour le ramassage / la livraison et les entreprises essentielles (ex. pharmacies, dentistes)
- La plupart des installations récréatives extérieures (terrains de jeux par exemple) resteront ouvertes; sont exclus les installations pour les sports d'équipe (par exemple, hockey, soccer et autres sports qui ne permettent pas une distanciation physique de 2 mètres); et les installations pour le ski.

**RESTEZ À LA MAISON POUR ARRÊTER LA PROPAGATION!**

**PORTEZ VOTRE MASQUE ET RESTEZ À DEUX MÈTRES L'UN DE L'AUTRE!**

SOURCE: MINISTÈRE DE LA SANTÉ, ONTARIO

SOURCE: Ministère de la Santé, OntarioPlus d'informations:

<https://www.ontario.ca/fr/page/covid-19-fermeture-lechelle-de-la-province>